

COMMUNE DE FOREL (LAVAUX)

---



# RAPPORT SUR LA GESTION DE LA MUNICIPALITE POUR L'EXERCICE 2016

Cahier 1

---

Commune de Forel (Lavaux)

Case postale 52 — 1072 Forel (Lavaux)

021 781 17 17 - [www.forel.ch](http://www.forel.ch)



---

## CONTENU

---

<b>Préambule</b>	<b>4</b>
<b>1 Administration générale</b>	<b>5</b>
1.1 Conseil communal	5
1.2 Municipalité jusqu'au 30 juin 2016	5
1.3 Municipalité dès le 1 <sup>er</sup> juillet 2016	6
1.4 Délégations au 01.07.2016	6
1.5 Manifestations et vie locale	8
1.6 Personnel et administration	8
1.7 Police des chiens	10
1.8 Police des constructions	10
<b>2 Finances</b>	<b>11</b>
<b>3 Bâtiments communaux et domaines</b>	<b>13</b>
3.1 Bâtiments communaux	13
3.1.1 Refuge des Quatre Croisées	13
3.1.2 Forêts	14
3.2 Centrale des forêts	14
3.3 Cours d'eau	14
3.4 Autorisation d'abattage	15
<b>4 Travaux</b>	<b>15</b>
4.1 Voirie	15
4.2 Eclairage public	16
4.3 Egouts et épuration	16
4.4 Ordures ménagères et déchets	18
<b>5 Instruction publique et cultes</b>	<b>20</b>
5.1 ASIJ - Association scolaire intercommunale du Jorat	20
5.1.1 Conseil intercommunal	20
5.1.2 Comité directeur	22
5.1.3 Comptes et budget de fonctionnement de l'ASIJ - voir en annexe 1	24
5.2 APERO - Accueil petite enfance réseau Oron	24
5.2.1 Assemblée générales 2016	24
5.2.2 Comité directeur	25
5.2.3 Commission de gestion	25
<b>6 Police</b>	<b>25</b>
6.1 Police locale	25
6.2 Service du feu	26
6.3 Protection civile	26
6.4 Office de la population	26
<b>7 Services industriels</b>	<b>28</b>
7.1 Service des eaux	28
7.2 AIEJ Association intercommunale des eaux du Jorat	30
<b>8 Conclusions</b>	<b>30</b>

---

## Préambule

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions légales en vigueur (article 93b de la Loi sur les communes et article 92 du Règlement du Conseil communal), la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport sur la gestion de l'exercice 2016. Ce rapport est accompagné des comptes communaux (cahier 2).

C'est la situation au 31 décembre 2016 qui est décrite aux pages suivantes.

Nous vous souhaitons bonne lecture de ces pages.

---

# 1 Administration générale

## 1.1 Conseil communal

Les 9 préavis présentés par la Municipalité au Conseil communal ont été acceptés lors des séances des 14 avril, 23 juin, 13 octobre et 16 décembre 2016.

M. Eric Mercanton a été élu à la Présidence du Conseil communal le 27 juin 2016 et M. Thomas Frey à la Vice-Présidence. Lors de l'assermentation des nouvelles Autorités, Mme Line Pabst a été réélue Secrétaire du Conseil communal.

Le bureau électoral a organisé les 5 dimanches de votations, y compris les élections communales en deux tours. La participation a atteint dans notre Commune une moyenne de 50 %.

## 1.2 Municipalité jusqu'au 30 juin 2016

Municipal-e :	Dicastères :	Suppléants :
Daniel FLOTRON, Syndic Vice-président : J.-P. BOVET	Administration générale Finances Personnel Estimations fiscales Police	Olivier KAESER
Jean-Pierre BOVET	Service de l'épuration des eaux STEP Gestion des déchets	Jean-Marc GENTON
Pascal GILLIERON	Service de la voirie Routes Travaux communaux	Roger CORDEY
Suzanne AUDINO	Police des constructions Citernes Sécurité sociale	Daniel FLOTRON
Olivier KAESER	Service des écoles Bâtiments communaux Petite enfance	Suzanne AUDINO
Jean-Marc GENTON	Services des eaux SDIS	Jean-Pierre BOVET
Roger CORDEY	Service des forêts Protection civile Cours d'eau Terrains communaux	Pascal GILLIERON

### 1.3 Municipalité dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016

Municipal-e :	Dicastère :	Remplaçant-e :
Suzanne AUDINO, Syndique Vice-président : Olivier KAESER	Administration générale, police et police des constructions	Bernard PERRET
Jean-Pierre BOVET	Service de l'épuration des eaux et eaux claires dans les zones affectées, STEP, gestion des déchets	Jean-Marc GENTON
Jean-Marc GENTON	Services des eaux, SDIS	Jean-Pierre BOVET
Olivier KAESER	Service des écoles, petite enfance, bâtiments communaux	Suzanne AUDINO
Roger CORDEY	Service des forêts, protection civile, cours d'eau, terrains communaux	Roseline CHAPALAY
Roseline CHAPALAY	Service de la voirie, travaux et routes, terrains de sports	Roger CORDEY
Bernard PERRET	Finances, estimations fiscales, santé publique et services sociaux	Olivier KAESER

Au cours de l'année 2016, la Municipalité s'est réunie à 43 reprises en soirée et 2 fois en journée. Comme d'habitude, elle a été appelée à se faire représenter lors de diverses manifestations, assemblées, séances d'information, entretiens, visites de chantier, etc.

### 1.4 Délégations au 01.07.2016

AIEJ (Association intercommunale des eaux du Jorat)	<p>M. Jean-Marc Genton, municipal, Président du comité directeur.</p> <p>M. Bernard Perret, délégué municipal au Conseil intercommunal.</p> <p>M. Enrico Savoldelli, délégué du Conseil communal au Conseil intercommunal.</p> <p>M. Didier Reymond, délégué du Conseil communal au Conseil intercommunal.</p> <p>M. Olivier Lavanchy, délégué du Conseil communal au Conseil intercommunal.</p> <p>M. Frédéric Delessert, délégué du Conseil communal au Conseil intercommunal.</p>
---	--

APROMAD (Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile de la couronne lausannoise)	M. Bernard Perret, délégué municipal.
ASIJ (Association scolaire intercommunale du Jorat)	M. Olivier Kaeser, municipal, membre du comité directeur. Mme Suzanne Audino et M. Bernard Perret, délégués de la Municipalité et les délégués du Conseil communal suivants : M. Mathieu Janin Mme Sophie Richard Audino Mme Marina Moretti Vasserot Mme Stéphanie Tâche M. Yves Wyser
AVDC (Association vaudoise des Communes déléгатrices - police)	Mme Suzanne Audino, déléguée.
Bourse des pauvres (Paroisse)	Mme Suzanne Audino, trésorière.
Champ de Plan/Centre médical du Jorat	Mme Suzanne Audino, syndique, déléguée de Savigny et Forel au Conseil d'administration. M. Bernard Perret, délégué à l'organe délibérant.
CIP (Caisse intercommunale de Pensions) - Centrale des forêts	M. Roger Cordey, municipal.
CIP (Caisse intercommunale de Pensions) - Personnel communal	M. Jean-Marc Genton et Mme Roseline Chapalay, délégués municipaux.
CODE (Commission cantonale de coordination pour la gestion des déchets)	M. Jean-Pierre Bovet, délégué municipal et représentant des communes du périmètre Lavaux-Oron.
Commission bibliothèque de Savigny-Forel (Lavaux) (BSF)	M. Olivier Kaeser, municipal, président de la Commission bibliothèque. Mme Roseline Chapalay, municipale, déléguée.
Commission d'estimations fiscales des immeubles	M. Bernard Perret, délégué municipal.
Commission consultative du feu	M. Jean-Marc Genton, municipal, membre et secrétaire de la commission consultative du feu.
Commission locale de salubrité	Mme Suzanne Audino, syndique, présidente. M. Pierre-Alain Borloz, secrétaire. Bureau technique. Mme Laurence Wolf, membre. Mme Isabelle Venetz, membre.
EMSF (Ecole de musique Savigny-Forel)	M. Olivier Kaeser, municipal, délégué des 3 communes de Savigny, Forel (Lavaux) et Servion.
Hôpital de Lavaux	Mme Suzanne Audino, déléguée.
ORPCi /Lavaux	M. Roger Cordey, municipal, membre du comité directeur. Mme Roseline Chapalay, déléguée à l'organe délibérant.
APERO (Association petite enfance réseau Oron) AMF (accueillantes en milieu familial)	M. Olivier Kaeser, municipal, président du comité directeur. M. Bernard Perret, municipal.

RAS (régionalisation action sociale)	M. Bernard Perret, délégué municipal et Roger Cordey, suppléant.
SAF Lavaux	M. Bernard Perret, municipal.
SATOM	M. Jean-Pierre Bovet, membre du Conseil d'administration. M. Jean-Marc Genton, délégué.
Stand de la Bedaule	M. Bernard Perret, délégué municipal.
Terrain foot / relations FCSF (football club Savigny Forel)	Mme Roseline Chapalay, déléguée municipale.
Tir antigraê	M. Roger Cordey, délégué municipal.
TL	Mme Suzanne Audino, déléguée.
UCV (Union des Communes vaudoises)	Mme Suzanne Audino, membre du Conseil des 50.
USL (Union des sociétés locales)	M. Olivier Kaeser, délégué municipal.
ACAIF	Mme Roseline Chapalay, déléguée municipale.

## 1.5 Manifestations et vie locale

Nos sociétés locales ont mis sur pied leurs soirées de société durant l'hiver, la population a pu assister aux représentations théâtrales et musicales et selon les âges et les envies aux karaoké, loto ou autres matchs aux cartes.

La Municipalité attache une grande importance à la vie des sociétés locales qui cultivent la vie associative et villageoise, mais elle remercie également les riverains qui tolèrent les inévitables nuisances qu'engendrent parfois ces rassemblements.

Enfin, une équipe composée de MM. André Colomb, Frédéric Delessert, Jean-François Cordey, Cédric Biedermann, Roger Martin, Michel Godat, Didier Reymond, Conseillers communaux et de M. Jean-Marc Genton, Municipal, est arrivée, une fois de plus, à la deuxième place du concours de rames organisé par la société de sauvetage du Léman, derrière Puidoux et devant Chexbres.

## 1.6 Personnel et administration

### Personnel administratif

Fonctions	Secrétaire municipal	Secrétaire adjointe	Resp. Office de la population	Boursier	Aide boursière	Totaux
Nombre de collaborateurs	1	1	1	1	1	5
ETP	1.0	0.6	0.8	1.0	0.5	3.9

### Mme

~~me~~ Maya Andjelkovic, aide-boursière, a démissionné de son poste au 31 mars 2016 après 5 ans passés au service de la bourse, pour prendre un nouveau poste à 100 %. Elle a été remplacée par Mme Karine Charrière, aide-boursière à 50 %, dès le 15 mars 2016.

## Voirie

Fonctions	Resp. de la voirie	Employé	Employé	Employé	Resp. service des eaux + éclairage public	Surveillant déchetterie	Surveillants STEP	Totaux
Nombre de collaborateurs	1	1	1	1	1	1	2	8
Voirie	100%	100%	100%	80%				
Eclairage public					15%			
Service de l'eau				20%	80%			
Déchetterie + gestion des déchets						50%		
Staps/Steps					5%		25%	
ETP	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	0.50	0.25	5.75

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016, M. Cenan Imeri a été engagé à 100 %, (auparavant 85 %), il partage son temps entre le service de la voirie et celui des eaux.

## Conciergerie

Fonctions	Concierge	Concierge	Concierge	Concierge auxiliaire	Concierge auxiliaire	Totaux
Nombre de collaborateurs	1	1	1	1	1	5
Maison commune		75%	10%			
Groupe scolaire + extension	100%		20%	34%		
Pré de Bamps					8%	
Collège Pigeon					5%	
Collège Grenet					7%	
Bât. Div.			20%			
Grande Salle			30%			
Gribouille			10%			
Temple + police			10%			
ETP	1.00	0.75	1.00	0.34	0.20	3.29

Notre concierge de la Grande salle, M. Patrick Aubort, après 24 ans au service de la Commune, de ses habitants et des sociétés locales, a fait valoir ses droits à la retraite au 31 décembre 2015 et a été

remplacé par notre concierge auxiliaire M. Louis Pilliard dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016. M. Aubort continue cependant à assurer quelques remplacements (maladies, accidents, vacances des concierges).

#### Récapitulatif

	Administration	Conciergerie	Services	Total
ETP	3.9	3.29	5.60	12.79
Nombre de collaborateurs	5	5	8	18

Conformément aux statuts du personnel, les salaires du personnel de l'Administration et des Services (voirie, conciergerie, eaux, etc.) n'ont pas été indexés, l'indice des prix à la consommation étant inférieur à l'indice 2009 (116.7). Pour les collaboratrices et collaborateurs qui n'atteignent pas le maximum de la classe dans laquelle ils sont colloqués, les augmentations prévues ont été accordées.

## 1.7 Police des chiens

Notre Commune compte en 2016, 219 chiens, dont quatre propriétaires sont au bénéfice des prestations complémentaires et exonérés de l'impôt. 4 chiens potentiellement dangereux sont recensés sur notre Commune.

## 1.8 Police des constructions

En 2016, les permis de construire (y compris les autorisations municipales) suivants ont été délivrés :

1	permis	Détournement du Grenet
2	"	Démolition et construction de villa et stabulation libre (avec enquête complémentaire)
1	"	Agrandissement rural, fosse et silo
1	"	Transformation ferme et création d'un logement
1	"	Agrandissement villa et place de parc
1	"	Place de parc
1	"	Pergola
1	"	Cabane de jardin
1	"	Clôture en zone villas
3	"	Halles industrielles dont 2 avec logements
2	"	Chaufferies
6	"	Changement d'affectation de locaux en zone d'activités
1	"	Pose de signalisation pour passage privé
1	"	Prolongement de couvert existant en zones d'activités
23		permis de construire délivrés (+ 9 par rapport à 2015).

A noter encore que 18 permis d'habiter ou d'utiliser (+ 7 par rapport à 2015) ont été délivrés après contrôle des travaux.

## 2 Finances

Les comptes 2016 ont ceci de particulier qu'ils sont basés sur le budget adopté par le Conseil communal de la précédente législature et bouclés sous la responsabilité des nouvelles Autorités communales issues des dernières élections du printemps 2016.

Nos comptes présentent un excédent de recette de CHF 170'944.49 qui élève notre Capital à CHF 256'675.51, ceci après des virements sur trois fonds de réserve :

- Provision « Travaux ou achats divers » CHF 18'924.86
- Provision « Bâtiments communaux » CHF 12'000.--
- Provision « Pertes sur débiteurs » CHF 52'000.--

Ce résultat positif est surtout dû à un retour de CHF 221'191.- du fonds de péréquation (solde 2015).

C'est une bonne surprise qui compense partiellement le manque de CHF 349'000.- d'entrées d'impôts communaux, essentiellement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, qui n'a pas été à la hauteur de nos espérances pour la deuxième année consécutive.

Le résultat du budget 2016 prévoyait un déficit de CHF 79'076.-, cette perspective ne s'est heureusement pas confirmée. La qualité de la conduite des dicastères a permis des diminutions significatives de nos charges, aboutissant au résultat positif que nous vous présentons.

Si la situation financière actuelle de notre Commune peut paraître satisfaisante, nous ne sommes pas à l'abri de surprises dans le futur en rapport avec la péréquation et aux impôts conjoncturels (aléatoires), tels que : impôt sur les successions et donations, droits de mutation, gains immobiliers et l'impôt sur les frontaliers.

Nous ne maîtrisons que partiellement ces variables, c'est bien pour cela que notre conduite financière doit se poursuivre dans la prudence.

Ceci d'autant plus que de nouvelles charges très importantes (scolaires/ASIJ et parascolaires/APERO), qui découlent de décisions du Peuple vaudois, sont à prévoir à plus ou moins court terme. Nous nous attendons à un fort impact sur notre ménage communal.

Ces questions seront abordées et mises en évidence dans notre prochain préavis d'arrêté d'imposition 2018.

Comme le tableau ci-dessous vous le démontre, les postes au budget ont été bien tenus.

Les écarts entre budget et comptes sont faibles, avec une bonne maîtrise des dépenses et des revenus.

A l'avenir, nous poursuivrons nos efforts d'entretien des infrastructures communales pour maintenir un service de qualité à notre population.

Notre marge d'autofinancement (MA) est de CHF 761'981.- pour 2016, alors qu'elle n'était que de CHF 27'402.- pour 2015.

Quant à l'endettement net (EN) par habitant, il passe de CHF 2'807.- en 2015 à CHF 3'068.- en 2016.

### RATIOS

	Taux communal	Valeurs idéales
MA/EN Capacité de financement de l'endettement	12.02%	> 15.00%
MA/RFE Capacité d'autofinancement	8.56%	> 20.00%
MA/DIN Degré d'autofinancement	61.02%	> 80.00%

INP/RFE Quotité d'intérêts passifs	1.57%	< 5.00%
Quotité de la dette brute	103.48%	< 100.00%
Quotité de la charge d'intérêts nets	-8.77%	< 1.00%

**INP Intérêts passifs CHF 140'075.48**

	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>1'076'394.44</b>	<b>182'087.75</b>	1'077'770.00	104'100.00	1'033'905.18	127'736.30
<i>Différence par rapport au budget</i>	-1'375.56	77'987.75				
<b>FINANCES</b>	<b>1'779'531.07</b>	<b>6'672'094.95</b>	1'619'285.00	6'686'729.00	1'849'798.56	6'938'071.81
<i>Différence par rapport au budget</i>	160'246.07	-14'634.05				
<i>Dont attribution à "Provisions"</i>	<u>82'924.86</u>					
"Bâtiments"	12'000.00					
"Travaux ou achats divers"	18'924.86					
"Pertes sur débiteurs"	52'000.00					
<b>DOMAINES ET BATIMENTS</b>	<b>1'238'507.02</b>	<b>991'349.00</b>	1'276'035.00	940'995.00	1'592'094.57	978'457.60
<i>Différence par rapport au budget</i>	-37'527.98	50'354.00				
<b>TRAVAUX</b>	<b>1'500'377.33</b>	<b>766'337.77</b>	1'498'850.00	766'300.00	2'008'344.00	1'280'563.55
<i>Différence par rapport au budget</i>	1'527.33	37.77				
<b>INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES</b>	<b>922'740.90</b>		1'027'160.00		926'965.95	
<i>Différence par rapport au budget</i>	-104'419.10					
<b>POLICE</b>	<b>412'591.47</b>	<b>36'270.60</b>	445'570.00	35'700.00	425'871.55	34'349.85
<i>Différence par rapport au budget</i>	-32'978.53	570.60				
<b>SECURITE SOCIALE</b>	<b>1'547'053.35</b>		1'668'230.00		1'522'199.30	
<i>Différence par rapport au budget</i>	-121'176.65					
<b>SERVICES INDUSTRIELS</b>	<b>696'605.90</b>	<b>696'605.90</b>	607'960.00	607'960.00	674'793.60	674'793.60
<i>Différence par rapport au budget</i>	88'645.90	88'645.90				
<b>TOTALISATION</b>	<b>9'173'801.48</b>	<b>9'344'745.97</b>	9'220'860.00	9'141'784.00	10'033'972.71	10'033'972.71
<i>Différence par rapport au budget</i>	-47'058.52	202'961.97				
<b>Résultat</b>	<b>170'944.49</b>			79'076.00		
<i>Différence par rapport au résultat du budget</i>		250'020.49				

## 3 Bâtiments communaux et domaines

### 3.1 Bâtiments communaux

#### Compte 35

La balance Charges/Revenus est meilleure que prévue lors de l'établissement du budget 2016 avec CHF 42'026 de moins aux Charges et CHF 29'728.75 de plus aux Produits. Nos bâtiments sont en bon état et nous continuons à les suivre attentivement. Toutefois il est toujours très difficile d'estimer l'ampleur des pannes pouvant survenir à tout moment. Par ailleurs, l'inspection obligatoire des installations électriques de nos bâtiments par la société EFFITEC nous a contraint à quelques remises aux normes.

#### 351 Maison de Commune

La "technologie électrique fine" réglant les éclairages extérieurs, les différents détecteurs et les serrures sont souvent l'objet d'interventions pointues de notre électricien.

#### 352 Groupe scolaire et Villa

Nous avons développé l'installation Wi-Fi selon les normes du Canton. Suite à des déprédations, nous avons sécurisé les fenêtres du rez-inférieur. Un rafraîchissement des peintures des douches a été effectué. Par contre, les peintures extérieures de l'Extension ont été reportées à cette année.

#### 353 Bâtiment des Prés de Bamps

Le curage d'une colonne et conduite WC obstruée par le calcaire a été nécessaire.

#### 355 Collège du Pigeon

En vue de la location à l'entreprise commerciale STÄHLER, divers travaux sanitaires et de rafraîchissement de peinture ont été entrepris. Nos locaux sont loués depuis le mois de février.

#### 358 Grande Salle

Nous avons dû remplacer l'installation de ventilation, l'ancienne étant en bout de course. Le choix de matériaux de meilleure qualité lors de la réfection complète du sol, des murs et des rideaux a été plus onéreux que prévu.

#### Location des salles communales

La Grande salle a été occupée durant 38 week-ends recevant des soirées de sociétés locales, des spectacles scolaires ou des repas de soutien. Le Marché Foresta y a également pris ses quartiers et l'assemblée cantonale concernant les travaux d'épuration s'est également tenue à Forel (Lavaux).

Les répétitions des sociétés locales, les séances de catéchisme, les réunions de PPE, d'associations diverses ou de familles occupent régulièrement les salles à disposition dans notre Maison de Commune. En 2016, nous avons enregistré 10 réservations pour des réunions privées payantes et 8 collations pour des enterrements (gratuites).

Dans son cadre champêtre, la buvette des Prés de Bamps est également à disposition pour les réunions de famille (11 locations payantes). Le comité du FC Savigny-Forel et son mouvement junior s'y sont également réunis à 12 reprises. Des rencontres concernant la Centrale des forêts, le SDIS Cœur de Lavaux et la PCi sont également organisées dans ce local.

Cette année la fenêtre de l'Avent communale a été organisée à la déchetterie et c'est à la buvette qu'à eu lieu la verrée.

##### 3.1.1 Refuge des Quatre Croisées

Le refuge des Quatre Croisées a été loué 36 fois à des habitants de Forel (Lavaux) et 86 fois à des personnes hors commune. Cet endroit bénéficie des soins attentifs et de visites hebdomadaires de la concierge que nous remercions.

### 3.1.2 Forêts

Martelages :	Grand-Jorat	249 m <sup>3</sup>	résineux
		21 m <sup>3</sup>	feuillus
	<b>Total</b>	<b>270 m<sup>3</sup></b>	
Petit Jorat L'Hermitte		187 m <sup>3</sup>	résineux
		1 m <sup>3</sup>	feuillus
	<b>Total</b>	<b>188 m<sup>3</sup></b>	
Petit Jorat La Coraye		95 m <sup>3</sup>	résineux
		63 m <sup>3</sup>	feuillus
	<b>Total</b>	<b>158 m<sup>3</sup></b>	
Petit-Jorat - ch. béton		139 m <sup>3</sup>	résineux
		19 m <sup>3</sup>	feuillus
	<b>Total</b>	<b>158 m<sup>3</sup></b>	
<b>Total 2016</b>		<b>774 m<sup>3</sup></b>	
Plantations :	Grand-Jorat	420	douglas
		125	Érables sycomores
	Combettes	25	ormes
	<b>Total</b>	<b>570</b>	plants

Soins culturaux, éclaircies et soins aux plantations :

	542	ares
Vente des bois:	831 m <sup>3</sup>	service résineux
	7 m <sup>3</sup>	service feuillus
	0 m <sup>3</sup>	industrie résineux
	54 m <sup>3</sup>	bois de feu feuillus
<b>Total des bois vendus:</b>	<b>892 m<sup>3</sup></b>	
Coupes forcées:		
Bostrychés et chablis	75 m <sup>3</sup>	
Subventions:		
Soins aux jeunes peuplements	CHF 11'651.00	

## 3.2 Centrale des forêts

L'équipe forestière sous la direction de notre Garde forestier Martial Vurlod est composée de 3 bûcherons et d'un apprenti, elle entretient à satisfaction nos forêts.

## 3.3 Cours d'eau

La berge du ruisseau de Pra Charbon, au chemin de Pra Mazaley, a été entièrement reconstruite par l'entreprise Delessert pour un coût de CHF 17'027.-. Elle est subsidiée à 62 % par le Canton. Le fossé des Prés de Bamps a été curé par le service de la voirie.

---

### 3.4 Autorisation d'abattage

---

En 2016, 10 demandes d'abattage d'arbres ont été mises à l'enquête et ont fait l'objet d'une autorisation municipale.

## 4 Travaux

---

### 4.1 Voirie

---

Vous trouverez ci-après un résumé des travaux exécutés dans le dicastère "service de la voirie, routes et travaux communaux" par nos employés ou en collaboration avec des entreprises, ceci bien entendu en plus des travaux courants d'entretien :

Février :

Abattage de la haie à la STEP du Pigeon.

Mars :

Creuse et coffrage pour bétonner le mur de la STEP du Pigeon (65m de long, 1,50m de haut).  
Création d'une chambre sur la coulisse en pierre dans la haie au Pigeon.

Avril :

Fabrication de 1000 piquets pour les pares neige et les balisages.  
Aménagement des 2 rampes du pont de grange au Groupe Scolaire.  
Pose de 3,5km de traitements de fissures.  
Pose d'un grillage à la STEP du Pigeon.

Mai :

Aménagement du massif de la place du bus au Groupe Scolaire.  
Livraison du nouveau tracteur (New Holland).

Juin :

Semis du gazon au Groupe Scolaire.  
Arrivée du nouveau taille haie pour l'épareuse.

Juillet :

Réfection de la jonction du collecteur de la Grange Neuve et des Planches à Michoud.  
Création d'une dalle pour un abri à la garderie au Pavillon.  
Réfection et entretien du collecteur et de l'entrée du chemin du collège du Grenet.  
Remplacement du grillage du collège du Grenet.

Août :

Réfection du collecteur le long du mur au chemin des Planches à Michoud.  
Stabilisation complète du Chemin des Planches à Michoud. Pose d'un nouveau tapis en enrobé, 4100 m<sup>2</sup>.

---

Septembre :

Réfection du grillage à la Place du Pavillon.

Remise en état du bord du chemin des Planches à Michoud.

Octobre :

Curages des grilles.

Réfection de la barrière du ruisseau à Pra Mazaley.

Novembre :

Curage du ruisseau Sous la Crétaz.

Décembre :

Elagage des bords de chemin avec le nouveau taille haie.

Pose de l'éclairage de Noël.

Pose d'une nouvelle borne hydrante et d'une vanne d'arrêt au quartier du Grenet au chemin de la Rochette.

Et toutes les tâches habituelles du service de voirie (nettoyages, balayages, entretiens, tontes, déneigements, etc.).

Autres tâches spéciales et heures d'utilisation des machines :

4	creuses pour des fuites d'eau
149	heures d'utilisation de la pelle Kubota
380	heures d'utilisation du Schäffer
158	heures de balayeuse
280	heures d'utilisation du New Holland depuis mai

---

## 4.2 Eclairage public

---

Dans le cadre de la réorganisation de la facturation de l'éclairage public (suppression des forfaits), nous avons décidé de placer un seul comptage dans le secteur Chercotte-Chesaude. Lors du tirage d'un câble depuis le chemin de la Chercotte I (chemin en cul-de-sac, ancien quartier) jusqu'à l'extension de la Chesaude II (chemin avec rond-point, nouveau quartier), la Romande Energie a rencontré divers problèmes d'où le dépassement du budget (compte 431).

---

## 4.3 Egouts et épuration

---

Nos 7 stations de pompage, suivies par alarme téléphonique, ont posé quelques problèmes que nous avons dû résoudre par une remise à jour du système téléphonique, non prévue au budget, d'où un coût supplémentaire de CHF 10'500.- (compte 430.3142).

---

Compte 460.3901 - le personnel du service de voirie a exécuté le remplacement de la haie en bordure de la STEP du Pigeon, côté exploitation Corbaz, par un mur et un grillage, d'où un montant de CHF 9'000.- pour les heures effectuées.

La différence importante entre le volume d'eau potable vendu lié à l'épuration et les mètres cubes traités par nos deux STEP est due aux infiltrations d'eau de surface et d'eau résiduaire (toitures et places). Nous souhaitons améliorer cette situation car une trop grande quantité d'eau résiduaire perturbe le fonctionnement de nos STEP.

La pluviométrie de l'année 2016 a été marquée par un printemps pluvieux d'où une augmentation des eaux parasites.

#### Mètres cubes d'eau potable vendus liés à l'épuration par STEP

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
STEP Pigeon	82'147 m3	87'928 m3	111'437 m3	102'351 m3	101'730 m3	101'845 m3
STEP Chercotte	12'495 m3	12'588 m3	9'389 m3	11'576 m3	13'241 m3	12'759 m3
STEP Essertes	1'975 m3	1'885 m3	1'501 m3	1'453 m3	1'720 m3	2'247 m3
STEP Savigny (eau fournie par Savigny et les Cullayes)	630 m3	690 m3	714 m3	1'258 m3	1'482 m3	2'304 m3
STEP VOG via Oron	2'568 m3	1'724 m3	1'758 m3	1'861 m3	2'366 m3	1'461 m3
STEP Vevey via Puidoux	144 m3	80 m3	33 m3	49 m3	47 m3	57 m3

#### Mètres cubes d'eau traités par les STEP

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
STEP Pigeon	127'523 m3	142'490 m3	161'822 m3	168'030 m3	146'687 m3	178'634 m3
STEP Chercotte	21'808 m3	28'312 m3	29'597 m3	29'412 m3	24'812 m3	27'812 m3
<b>Total des m3 traités par les STEP</b>	<b>149'331 m3</b>	<b>170'802 m3</b>	<b>191'419 m3</b>	<b>197'442 m3</b>	<b>171'499 m3</b>	<b>206'446 m3</b>

#### Capacité de nos STEPS

La capacité de traitement des STEPS est exprimée en "équivalents-habitants" (EH). 1 EH correspond à la production engendrée en moyenne par 1 habitant (170 lit jour/habitant). La population de Forel (Lavaux) est de 2085 au 1.1.2016

	Capacité totale EH	EH de Forel (Lavaux)	EH hors Commune raccordé sur nos STEP
STEP du Pigeon	1500	1485	4 (Puidoux) 15 (Savigny)
STEP de la Chesaude	300	273	7 (Bourg-en-Lavaux)

A noter que certaines habitations situées sur notre Commune sont raccordées sur des STEPS des Communes voisines, il s'agit de :

42 EH sont raccordés à Savigny

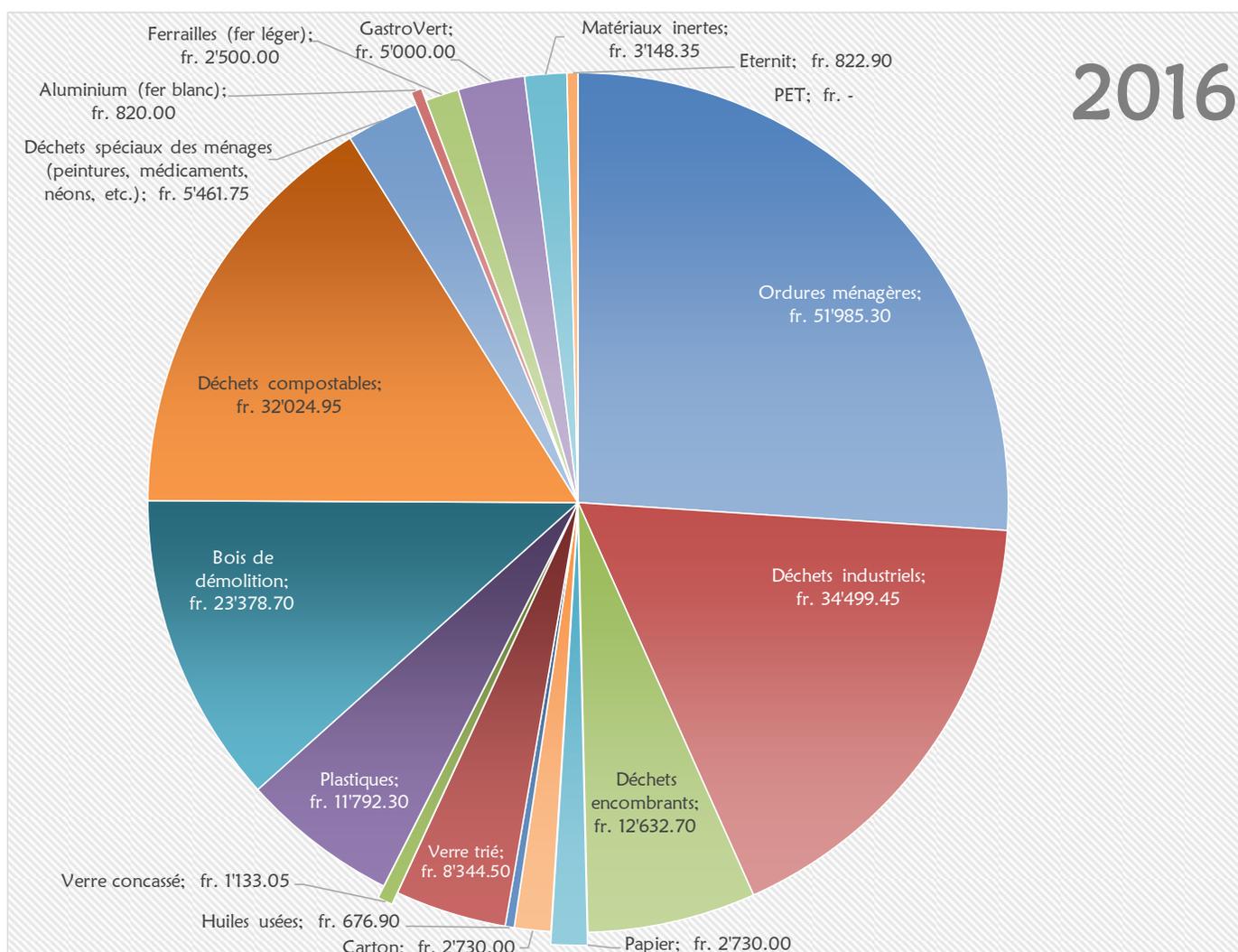
22 EH sont raccordés à Essertes-Servion

1 EH va à Vevey via Puidoux (ACPRS)

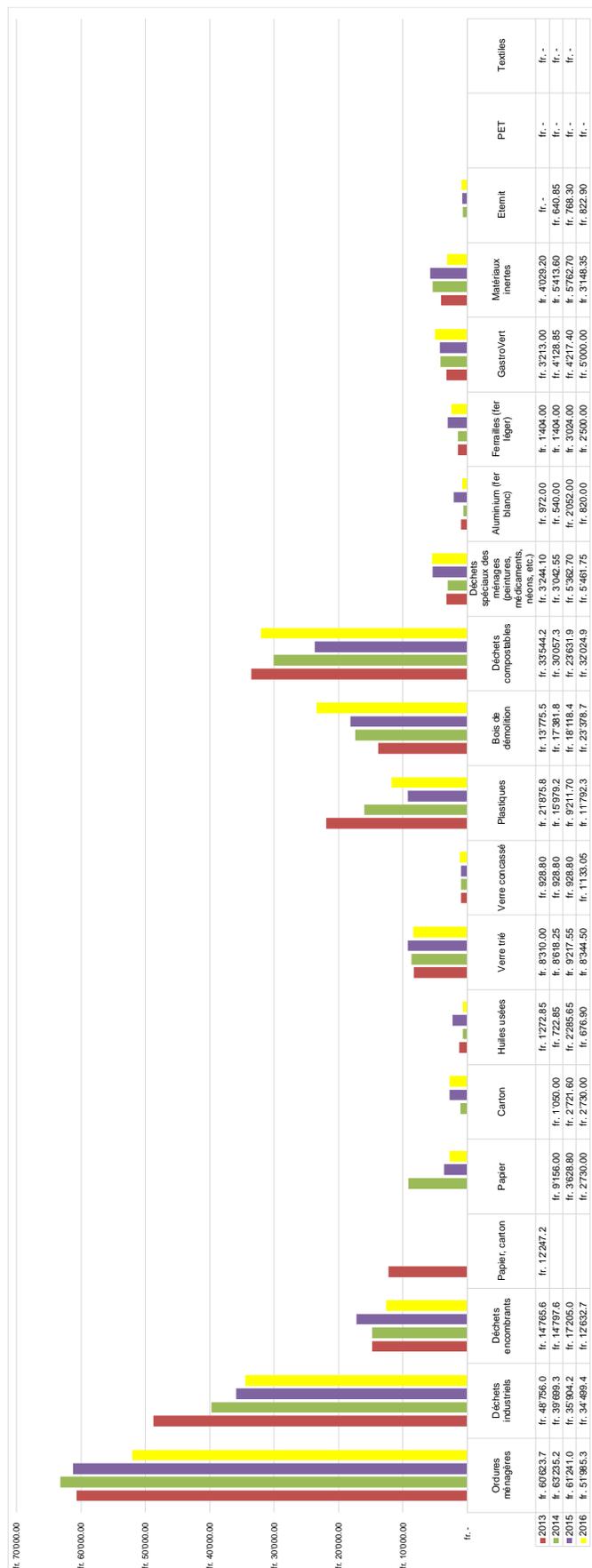
33 EH sont raccordés à Ecublens FR (VOG) via Châtillens

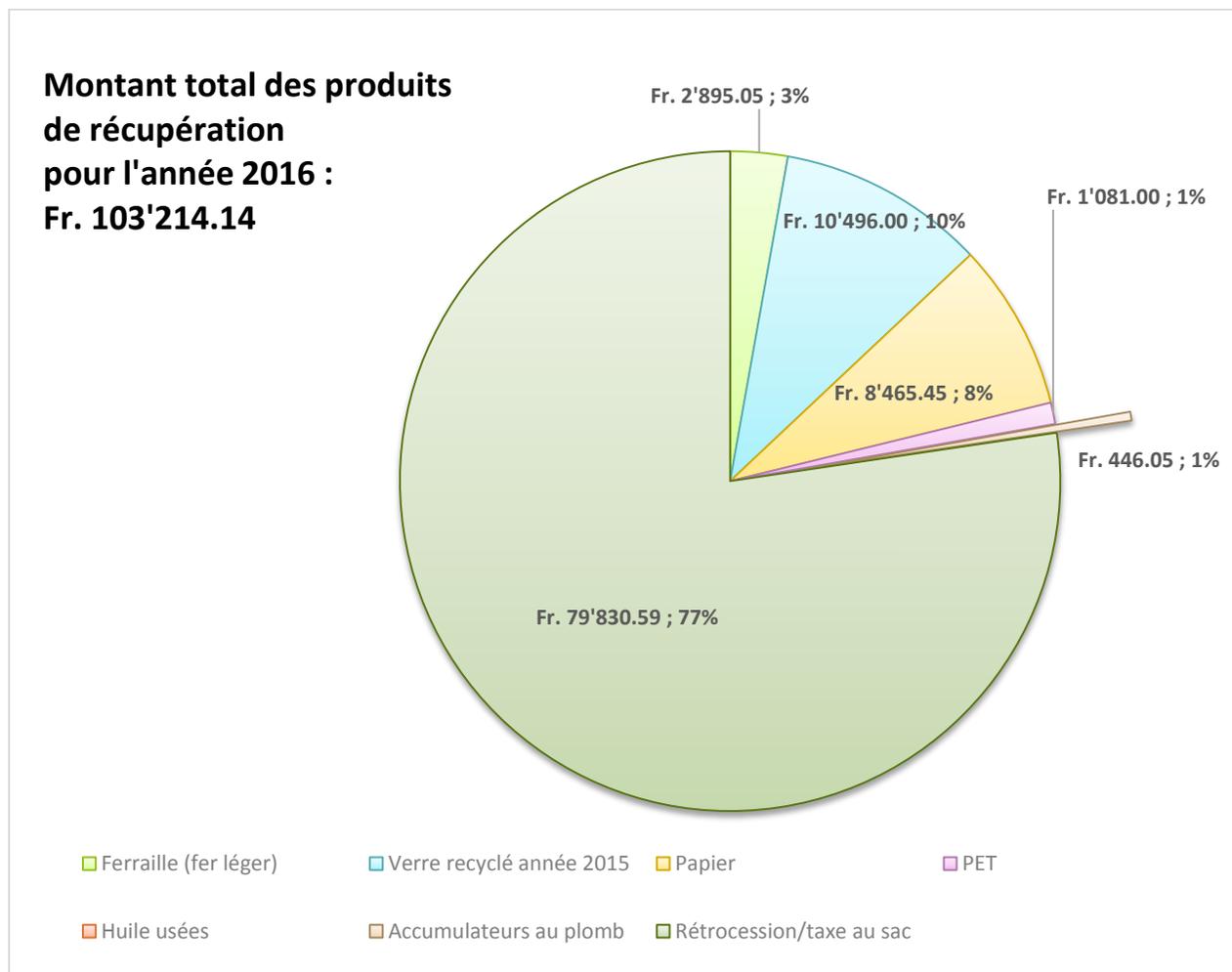
Il reste env. 230 EH qui ne sont pas raccordés à l'épuration. Il s'agit d'exploitations agricoles qui sont autorisées sous certaines conditions à déverser leurs eaux domestiques dans leur fosse à lisier ainsi que d'habitations équipées de système d'épuration individuelle. Ces solutions concernent 31 habitations individuelles, 15 exploitations agricoles et 10 bâtiments divers non raccordés.

## 4.4 Ordures ménagères et déchets



Coût élimination déchets (transport + TVA compris)





## 5 Instruction publique et cultes

### 5.1 ASIJ - Association scolaire intercommunale du Jorat

#### 5.1.1 Conseil intercommunal

Dès le 1er juillet 2016, le Conseil intercommunal est composé de 54 délégués des 10 communes membres de l'association. Pour rappel, chaque commune est représentée par 2 délégués municipaux pour la délégation fixe et de délégués des Conseils généraux ou communaux par fraction de 500 habitants pour la délégation variable. Les représentants pour la Commune de Forel (Lavaux) sont au nombre de 5.

Communes	Délégation fixe	Délégation variable
Corcelles-le-Jorat	2	2
Forel (Lavaux)	2	5
Jorat-Mézières	2	6
Montpreveyres	2	2
Ropraz	2	2
Savigny	2	7

Servion	2	4
Syens	2	2
Vucherens	2	2
Vulliens	2	2

### Représentation de Forel (Lavaux)

- Délégation fixe :
- Suzanne Audino
  - Bernard Perret
- Délégation variable :
- Mathieu Janin
  - Marina Moretti Vasserot
  - Sophie Richard Audino
  - Stéphanie Tâche
  - Yves Wyser

### Bureau du Conseil intercommunal

Benjamin Borlat	Corcelles-le-Jorat	Président
Sonia Hugentobler	Jorat-Mézières	Vice-présidente
Fabienne Blanc	Vucherens	Secrétaire
Sandro Simonetta	Jorat-Mézières	Scrutateurs
Maryline Authier	Corcelles-le-Jorat	
Philippe Randin et Nathalie Zweifel	Jorat-Mézières	Scrutateurs suppléants

### Commission des finances du Conseil intercommunal

Ernest Dubi	Montpreveyres
Julien Mortier	Vucherens
Alexandre Georges	Syens
André Peissard	Savigny
Cédric Matthey	Servion

### Commission de gestion

Philippe Randin	Jorat-Mézières
Anne-Christelle Chappuis	Vulliens
Suzanne Audino	Forel (Lavaux)
Franziska Beckmann	Corcelles-le-Jorat
Martin Rod	Ropraz

### Séances

Le Conseil intercommunal, organe législatif, s'est réuni à trois reprises en 2016 :

- 8 juin: Forel (Lavaux)
- 21 septembre : Mézières
- 6 décembre : Les Cullayes

## Objets traités

Il s'est déterminé sur les douze préavis suivants : (le préavis 12/16 ayant été retiré)

N°	Objets
01/2016	Comptes 2016
02/2016	Demande de crédit de CHF 46'000. — pour la pose de l'équipement pour le réseau informatique du bâtiment 1992
03/2016	Demande de crédit de CHF 66'000.-- pour la création d'un bureau pour l'administration de l'ASIJ au collège du Raffort
04/2016	Demande d'adhésion de la commune de Syens à l'ASIJ
05/2016	Demande de crédit de CHF 100'000.-- pour la suite de la rénovation du bâtiment 1978 au collège du Raffort
06/2016	Demande d'autorisation générale du Comité de direction de statuer sur les aliénations et acquisitions immobilières, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières jusqu'à CHF 50'000.-- par cas, pour la législature 2016-2021
07/2016	Demande d'autorisation générale de plaider, législature 2016-2021
8/2016	Compétence du Comité de direction pour décider des dépenses imprévisibles et exceptionnelles
09/2016	Compétence du Comité de direction pour décider des dépenses imprévisibles et exceptionnelles
10/2016	Traitements et tarifs du Comité de direction et du Conseil d'établissement de l'ASIJ pour la législature 2016-2021
11/2016	Budget 2017
12/2016	Préavis retiré
13/2016	Modification des statuts, article premier

### 5.1.2 Comité directeur

#### Composition

En 2016, le Comité de direction est composé d'un représentant par commune membre, choisi et proposé par chaque Municipalité parmi les Municipaux en fonction.

Pour chaque commune, ces représentants sont :

Communes	Représentants
Corcelles-le-Jorat	Christophe Balissat
Forel (Lavaux)	Olivier Kaeser
Jorat-Mézières	Muriel Prédi
Montpreveyres	Cristine Pasche
Ropraz	Jérôme Porchet
Savigny	Louis Pipoz
Servion	Yves Boand
Syens	Isabelle Lorenz
Vucherens	Etienne Cherpillod
Vulliens	Olivier Hähni

## Bureau

Le Comité de direction est complété dans le cadre de ses tâches administratives par :

- Secrétaire : Fabienne Blanc Vucherens
- Boursière : Liliane Déglon Mézières
- Responsable administratif: Nicolas Deprez

## Commission des finances

- Olivier Kaeser Forel (Lavaux)
- Jérôme Porchet Ropraz
- Louis Pipoz Savigny

## Commission des transports

- Isabelle Lorenz Syens
- Cristine Pasche Montpreveyres
- Etienne Cherpillod Vucherens

## Commission des constructions

- Pour le site de Mézières
  - Etienne Cherpillod Vucherens
  - Olivier Hähni Vulliens
  - Muriel Prédi Jorat-Mézières

### Pour le site de Servion

- Yves Boand
- Christophe Balissat
- Cristine Pasche
- Servion
- Corcelles-le-Jorat
- Montpreveyres

### Pour le site de Carrouge

- Muriel Prédi Jorat-Mézières
- Olivier Hähni Vulliens
- Etienne Cherpillod Vucherens

## Commission entretien du bâtiment Collège du Raffort

- Yves Boand Servion
- Etienne Cherpillod Vucherens
- Olivier Hähni Vulliens

## Centrale de chauffe

- Etienne Cherpillod Vucherens

## Commission réfectoire

- Olivier Kaeser Forel (Lavaux)
- Muriel Prédi Jorat-Mézières

**Commission du personnel**

- Louis Pipoz Savigny
- Christophe Balissat Corcelles-le-Jorat
- Isabelle Lorenz Syens

**Commission bibliothèque**

- Muriel Prédi Jorat-Mézières
- Christophe Balissat Corcelles-le-Jorat
- Olivier Kaeser Forel (Lavaux)

**Devoirs surveillés**

- Muriel Prédi Jorat-Mézières

**Conseil d'Établissement**

- Christophe Balissat Corcelles-le-Jorat

Le Comité de direction, organe exécutif, s'est réuni à dix-huit reprises pour traiter les affaires courantes d'une part et suivre l'avancement des différentes commissions d'autre part. Ces dernières se sont réunies à de nombreuses reprises hors séances du Comité de direction, afin de traiter et instruire les sujets dans la perspective des divers préavis à préparer.

Le directeur de l'Établissement primaire et secondaire (EPS) du Jorat est régulièrement présent aux séances du Comité de direction et collabore dans le cadre des commissions thématiques si cela s'avère nécessaire.

### 5.1.3 Comptes et budget de fonctionnement de l'ASIJ - voir en annexe 1

En 2016, la participation foreloise s'élève à CHF 895'132.30 soit CHF 3'714.24 par élève.

## 5.2 APERO - Accueil petite enfance réseau Oron

Communes membres

Corcelles-le-Jorat	Montpreveyres	Syens
Essertes	Oron	Vucherens
Forel (Lavaux)	Ropraz	Vulliens
Jorat-Mézières	Savigny	
Maracon	Servion	

### 5.2.1 Assemblée générales 2016

Elle est composée d'un représentant de chaque membre. Les Communes membres désignent leur délégué issu de l'exécutif.

Elle est présidée par le président du Comité directeur, secondé par la secrétaire du Comité directeur pour la rédaction des procès-verbaux.

La Municipalité de Forel (Lavaux) a désigné Mme Suzanne Audino, puis M. Bernard Perret en tant que délégués à l'assemblée générale.

L'Assemblée générale s'est réunie à deux reprises en 2016, le 9 juin à Savigny et le 28 septembre à Forel (Lavaux). Elle a traité et accepté les comptes 2015 et le budget 2017.

### 5.2.2 Comité directeur

Olivier Kaeser	Forel (Lavaux)	Président
Louis Pipoz	Savigny	Vice-président
Christian Bays	Oron	
Yves Boand	Servion	
Patricia Grossglauser	Oron	
Muriel Prédi	Jorat-Mézières	
Anne-Cécile Uldry	Oron	
Membres avec voix consultative		
Isabelle Guzzon	Directrice opérationnelle	
Chrystelle Monney	Responsable finances	
Nathalie Broillet	Secrétaire	

Le Comité directeur s'est réuni à 9 reprises.

### 5.2.3 Commission de gestion

Elle est composée de trois membres sur la base d'un tournus annuel suivant l'ordre alphabétique des communes non représentées au Comité.

En 2016, les délégués des communes de Montpreveyres, Ropraz et Syens composent la commission de gestion. Le délégué de la commune de Vucherens fonctionne comme suppléant.

Vous trouverez en annexe, un graphique illustrant l'évolution et la répartition financière ainsi que les structures mises à disposition par l'APERO.

## 6 Police

### 6.1 Police locale

#### Police locale

Nos établissements publics ont établi les permissions suivantes :

- Le Soleil	0 permission	- Le Cerf d'Or	7 permissions
- Le Pigeon	0 permission	- Golden Dragon	0 permission
- Les Cornes de Cerf	1 permission	- Le Camping	0 permission
- La Route 66	4 permissions		

Soit 12 permissions pour une somme de CHF 99.--.

En 2016, 97 actes de l'office des poursuites ont été délivrés par le secrétaire municipal (- 42 par rapport à 2015).

## 6.2 Service du feu

---

SDIS Cœur de Lavaux

Les comptes 2016 de notre SDIS sont stables et bouclent sur une participation par habitant à CHF 20,31. Pour les activités du SDIS, nous vous invitons à lire en annexe le rapport du commandant.

Toutefois, nous regrettons la position du maj Bachmann dans la partie de son rapport « *2017 et l'avenir* » lorsqu'il affirme que les installations de Forel ne sont pas aux normes d'une caserne C. En effet, l'ECA a permis la solution d'avoir la caserne principale à Forel en acceptant le local mis à disposition du côté déchetterie.

N'oublions pas que les casernes ne sont pas les seuls investissements des communes et que la législature 2016-2021 vient seulement de débuter.

---

## 6.3 Protection civile

---

Voir le rapport du Comité directeur en fin de document.

---

## 6.4 Office de la population

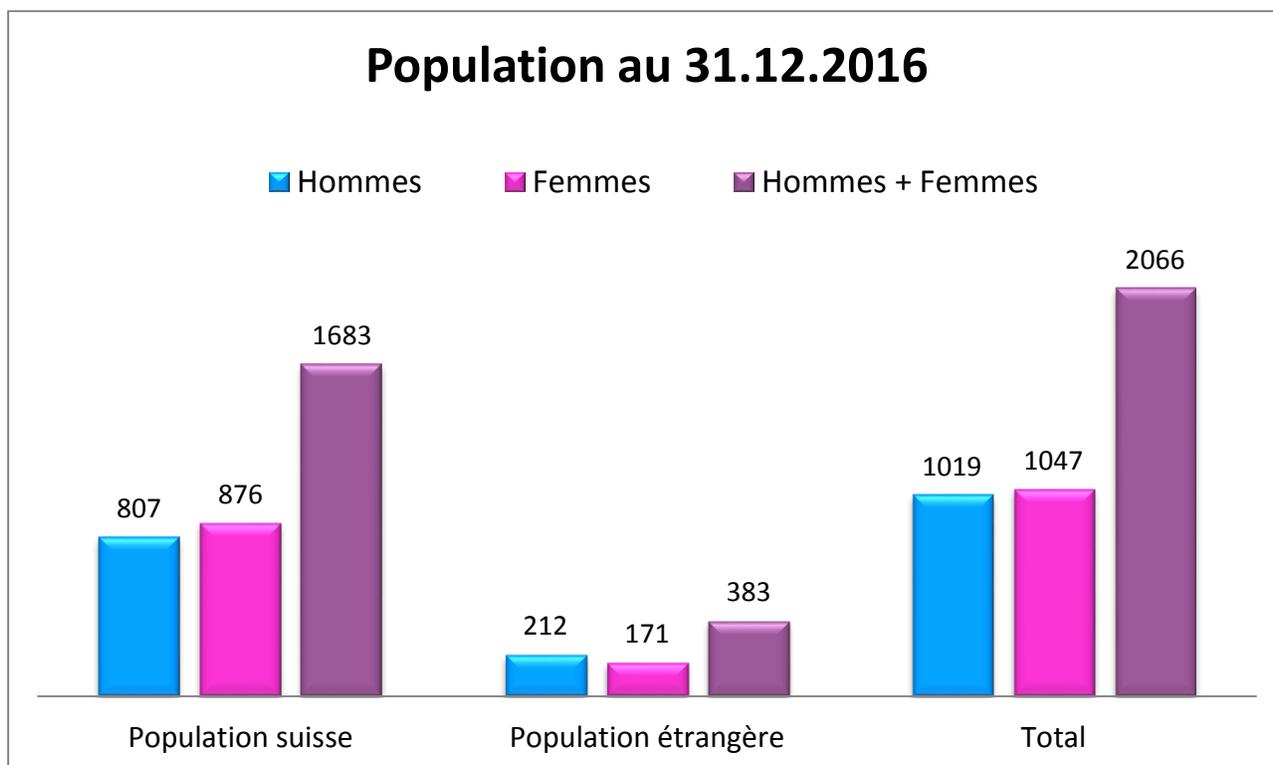
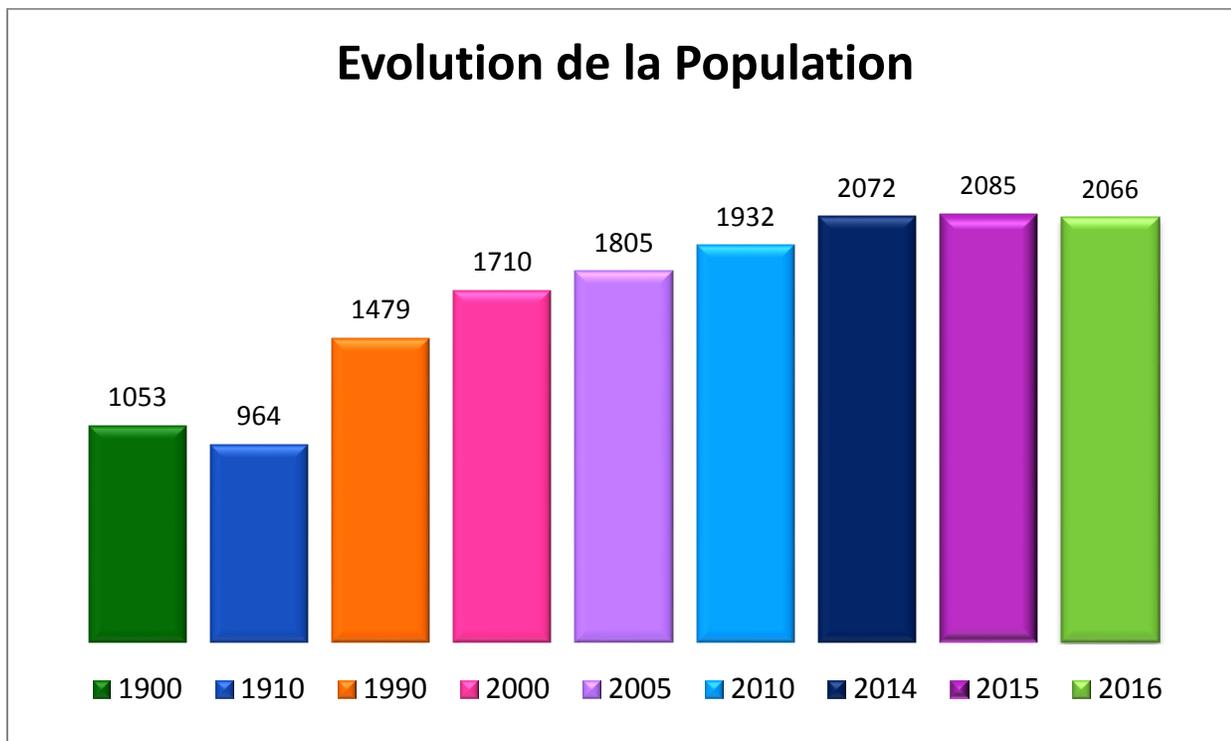
---

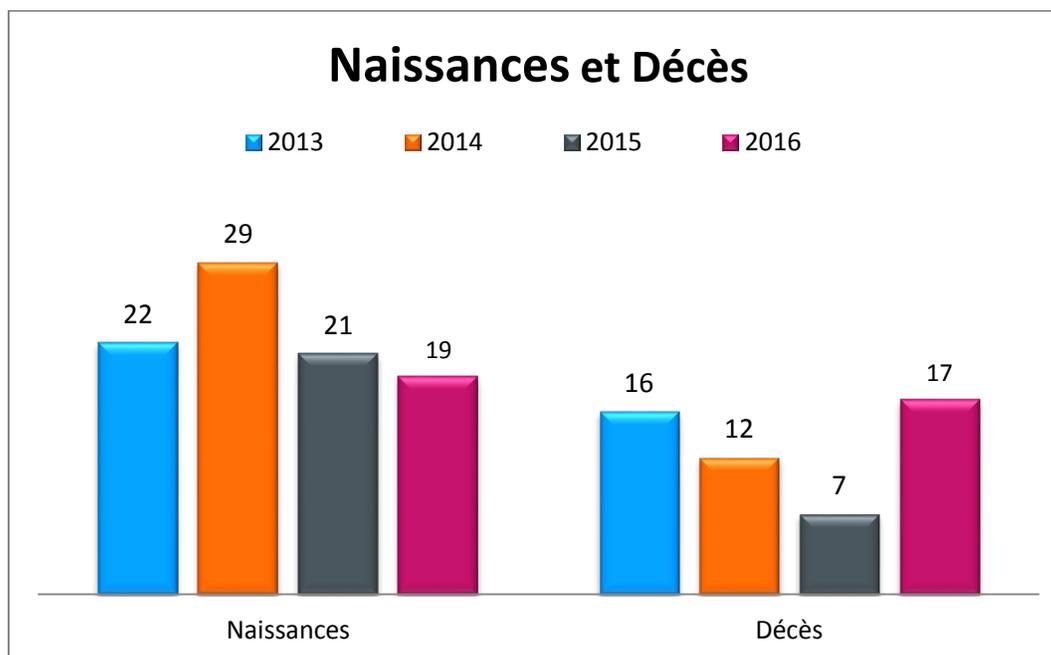
En 2016, les doyens de la Commune étaient Mme Elise Grin, de 1920 (décédée en avril 2016) et M. Louis Delessert, de 1917 (décédé en mars 2016). M. Agénor Richard (1924) a été doyen jusqu'en décembre 2016 et c'est Mme Adrienne Burki (1921) qui a terminé l'année en tant que Doyenne.

La Municipalité s'est associée aux anniversaires de 50 ans de mariage de Mesdames et Messieurs : Jean et Rolande Guex, Maurice et Jocelyne Wisard, Willy et Edith Suter, Albert et Gladys Cavin, Michel et Blulette Colomb. 60 ans de vie commune de Mesdames et Messieurs : André et Henriette Damond, Marcel et Käthi Audergon.

Quand ils atteignent leur nonantième anniversaire, les personnes qui le souhaitent reçoivent la visite d'une délégation municipale. En 2016 ce sont Madame Marie Antoinette Chevalley et Monsieur Jean-Pierre Décombaz qui ont partagé avec leur famille et les Autorités un moment de fête.

---





## 7 Services industriels

### 7.1 Service des eaux

En 2016, les fuites détectées sur notre réseau d'eau potable sont au nombre de 9. Ce sont 4 sur les conduites principales et 5 sur les réseaux privés.

#### Réseau communal

24.02.2016	Ch. de la Tour de Gourze	Perforation conduite acier Ø 200
26.08.2016	Rte de Moudon	Rupture de conduite fonte Ø 125
01.09.2016	Les Perrières	Raccord défectueux fonte Ø 125
08.11.2016	Rte de Moudon	Perforation fonte Ø 125

#### Réseau privé

Les fuites sur les réseaux privés sont des perforations, elles ont été réparées rapidement par les propriétaires.

Gestion du réseau d'eau potable	Unité	2014	2015	2016
Nombre d'abonnés				
Volume introduit sur le réseau	m <sup>3</sup>	172'208	180'355	171'341
Dont production sources du Grenet	m <sup>3</sup>	25'973	16'530	0
Part de la production propre		15%	9,1%	0%
Consommation (volume facturé)	m <sup>3</sup>	152'549	158'589	157'522
Volume non facturé (pertes)	m <sup>3</sup>	19'659	21'766	13'819
Part du volume non facturé (pertes)		11,4%	12,1%	8,06%

### Règlement communal sur la distribution de l'eau

Le nouveau règlement communal sur la distribution d'eau a été accepté par le Conseil communal le 14 avril 2016, suite à une modification de la Loi cantonale sur la distribution de l'eau. La nouveauté consiste à donner un pouvoir plus important au Conseil communal qui décidera à l'avenir de la modification des tarifs. Toutefois une marge de manœuvre a été donnée à la Municipalité qui possède une « fourchette » lui permettant de ne pas venir devant le Conseil tant qu'un montant maximum inscrit dans le règlement n'est pas atteint.

### Pose d'une borne hydrante

Une borne hydrante a été posée, par les services communaux, entre le numéro 1 et 3 du chemin de la Rochette. La défense incendie est de ce fait renforcée. Un subside a été alloué par l'ECA.

### Guichet cartographique

Les plans du réseau d'eau ont été enregistrés sur le guichet cartographique. Celui-ci doit être contrôlé bout par bout, ce qui nécessite un travail important qui n'est pas encore terminé fin 2016.

### Amélioration des captages des sources du Grenet.

Les travaux ont repris le 1<sup>er</sup> février 2016 sur la parcelle 1474, propriété de M. Christian Wolf.

Une source, propriété de la Commune, abandonnée dans les années 60, a été captée en profondeur. Une 2<sup>ème</sup> source, achetée à M. Wolf en 2016 au prix de CHF 30'000.--, a également été captée sur la parcelle 1474. Deux chambres ont été construites pour récupérer les 2 captages, soit une pour le rassemblement des sources, la seconde servant de mini réservoir et de pompage.

La conduite reliant les travaux de 2015 (Charbonnières) à la parcelle Wolf (1474) a été réalisée au printemps dans des conditions difficiles, le terrain étant gorgé d'eau.

Un bras du ruisseau du Grenet a été étanché afin d'éviter une infiltration dans les sources.

Les travaux ont été arrêtés d'avril à septembre. Les propriétaires des terrains, MM. Christian Wolf et Olivier Gilliéron ne nous permettant pas de passer sur leurs propriétés pendant la période estivale. Ceux-ci ont repris le 20 septembre, les conduites ont été posées jusqu'au réservoir du Grenet. Ce dernier sera démonté et transformé en station de filtration en 2017.

Comme déjà indiqué dans le rapport 2015, les travaux sont beaucoup plus importants que prévus. Les résultats sont également meilleurs qu'espérés.

Voici un tableau des débits enregistrés depuis avril 2016 :

Dates	Charbonnières l/min	Parcelle 1474 l/min	Total en l/min
24.03.2016	200,6	198,8	399,4
11.04.2016	114,4	132,4	246,8
25.04.2016	451,8	234,6	686,4
09.05.2016	174,9	126,9	301,8
23.05.2016	621	309,3	930,3
02.06.2016	468,9	309,9	778,8
13.06.2016	355,2	347,5	702,7
27.06.2016	246	123,9	369,9
11.07.2016	77	89	166
25.07.2016	94,9	105,6	200,5
08.08.2016	73,3	121,7	195
22.08.2016	50,1	109,9	160

05.09.2016	42,8	208,5	251,3
20.09.2016	56,4	209,5	265,9
04.10.2016	39,4	128,1	167,5
17.10.2016	32,3	74,7	107
31.10.2016	122,2	143,2	265,4
14.11.2016	436,2	210,7	646,9
28.11.2016	157,4	118	275,4
12.12.2016	75,4	59,6	135

Moyenne : 362,6 l/min

Le but des travaux était de capter 150 l/min en propre pour notre consommation, comme vous pouvez le constater la moyenne est largement plus importante.

Nous sommes tout de même conscients que nous ne serons pas autonomes et que l'AIEJ devra toujours nous fournir en eau lors de bas étiage.

## 7.2 AIEJ Association intercommunale des eaux du Jorat

Les années se suivent et se ressemblent, puisque pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, les comptes sont à nouveau déficitaires.

Un nouveau règlement sur le prix de vente d'eau a été accepté par le Conseil intercommunal de l'AIEJ. La grande différence repose sur la méthode de vente d'eau aux communes, celui-ci ne sera plus uniquement en rapport avec les m<sup>3</sup> consommés, mais avec le service offert par l'association à ses membres et ses consommateurs.

## 8 Conclusions

Au terme de ce rapport, la Municipalité tient à remercier l'ensemble du personnel communal et toutes les personnes qui œuvrent pour notre village.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

S. Audino

P.-A. Borloz

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 1er mai 2017.

Municipal responsable : M. Bernard Perret, municipal des finances  
 Annexes : Extraits de rapports APERO et ASIJ  
 Rapport d'activité 2016 du SDIS Cœur de Lavaux  
 Rapport de gestion 2016 de l'ORPC Lavaux  
 Rapport de la Bibliothèque Savigny-Forel (BSF)